

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2019

L'an deux mil dix neuf, le quinze octobre, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHON, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part au vote : 13

Présents : Coralie BOURDELAIN ; Sandrine GAYET ; Lionel FIAT ; Frédéric GEROMIN ; Jean-Marc BELLEVILLE ; Laurence LEROUX ; Stéphane MASTROPIETRO ; Jean-Paul BELLIN ; Martine RITTER ; Vincent PELLETIER ; Bernard MICHON ; Catherine REAULT
Procurations : Céline Bernigaud à Coralie BOURDELAIN.
Absents : Thierry MAZILLE ; Alain Guimet.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Coralie Bourdelain, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Date de la convocation : 9 octobre 2019

Séance ouverte à 20h30

n° délibération	objet de la délibération	VOTE	Adoption
1	Délibération pour l'application des articles R151-1 à R151-55 du Code de l'Urbanisme à une élaboration de PLU en cours	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0
2	Arrêt du bilan de la concertation et arrêt du Plan Local d'Urbanisme	pour contre abstention NPPP	12 1 0 0
3	Instauration du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal	pour contre abstention NPPP	12 0 1 0
4	Vente de bois de chauffage aux particuliers	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0
	Questions diverses		

La séance est levée à 21h45.

Le (la) Secrétaire de séance,

Coralie Bourdelain



The image shows a handwritten signature in dark ink over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE REVEL' at the top and '(Isère)' at the bottom, with a central emblem. The signature is written over the seal and extends to the left.